



Concours « Architecture éphémère » 2014-2015

Projet

Pour l'édition 2014-2015 du concours « Architecture éphémère », l'Hôtel de Glace est fier d'inviter depuis maintenant dix ans les étudiants des écoles d'architecture et de design – des universités Laval, McGill, Montréal ainsi que de l'UQÀM – à réaliser une suite de neige et de glace pour l'Hôtel de Glace.

C'est donc dans un contexte hautement créatif et inspirant que Monsieur Philippe Lupien, cofondateur du cabinet de consultants en design *Lupien+Matteau*, agira à titre de président d'honneur pour cet événement.

Participation

Seuls les étudiants des écoles d'architecture et de design sont invités à participer au concours « Architecture éphémère » qui se tiendra du 21 octobre au 28 novembre 2014. Le projet consiste à réaliser une suite de glace et de neige pour l'Hôtel de Glace. Le dépôt des projets finaux est prévu le 28 novembre 2014 à 16h00. [Un seul projet par personne, ou par équipe sera admissible au concours.](#)

Les projets doivent être déposés à l'un des deux bureaux suivants:

Québec

Réception de l'École d'architecture de l'Université Laval
Local 3210
1, côte de la Fabrique
Québec (QC) G1R 3V6

Montréal

À déterminer

❖ **Merci de bien identifier votre projet avec vos noms, vos coordonnées et votre école.**

Trois projets seront retenus et réalisés à la suite des évaluations du jury. Ce concours vise notamment à mettre en valeur la créativité et l'originalité de la relève québécoise en architecture et en design.

Prix

Les trois récipiendaires auront le plaisir de voir leur [projet réalisé selon leur concept original](#). Ces œuvres seront visitées et habitées par plus de 100 000 visiteurs encore cette année. De plus, l'issue du concours permettra de décerner trois bourses totalisant 1 500,00 \$ commanditées par Hôtel de Glace.

1^{er} prix / Réalisation de leur concept et Bourse de 800 \$

2^e prix / Réalisation de leur concept et Bourse de 500 \$

3^e prix / Réalisation de leur concept et Bourse de 200 \$

Un des trois projets retenus se verra décerner le prix du public. Les membres de la page Facebook de l'Hôtel de Glace auront la chance de voter pour le projet qu'il aime le plus entre les 3 projets choisis par le jury. Ce gagnant se verra remettre un prix-surprise lors du dévoilement des projets le 16 janvier 2015.

Chaque membre des équipes gagnantes (maximum de trois personnes par équipe) se verra remettre automatiquement :

- Une invitation VIP à la soirée d'inauguration et de dévoilement des projets le 16 janvier 2015;
- Un forfait « Évasion nordique » comprenant la nuitée dans la suite réalisée, le cocktail de bienvenue servi dans un verre de glace et le déjeuner pour deux personnes;
- Quatre laissez-passer de saison 2015 à l'Hôtel de Glace.

Collaborateurs

Une invitation VIP à la soirée d'inauguration du 16 janvier 2015 sera remise au directeur et au responsable des facultés d'architecture de chacune des universités ainsi qu'à l'école de design de l'UQAM.

Comité du Jury

Le comité du jury du concours « Architecture éphémère » 2014-2015 réunit une équipe d'experts représentants de l'Hôtel de Glace, M. Jacques Desbois, président-directeur général, M. Pierre L'Heureux, directeur artistique, M. Gilles Roy, expert technique ainsi que M. Philippe Lupien, architecte associé de Lupien+Matteau Architectes.

Dévoilement des résultats

Les projets gagnants seront dévoilés à la direction de chaque école le 8 décembre 2014. Tous les projets gagnants seront mentionnés sur le site Internet de l'Hôtel de Glace. Les représentants des médias seront informés des résultats et invités à découvrir les réalisations à l'Hôtel de Glace.

Description du projet

L'Hôtel de Glace Québec-Canada inc. connaît un rayonnement international. Cette structure unique érigée d'année en année par des spécialistes et des passionnés de la neige ouvre ses portes aux créateurs de la relève en architecture. Le projet de l'Hôtel de Glace consiste en une structure composée de neige et de glace qui est érigée par méthode de coffrage, soufflage et démoulage. Le



tout est complété par des assemblages de blocs de glace travaillés manuellement. L'Hôtel de Glace comprend 44 chambres et suites, le Grand Hall, la Chapelle, le Bar de Glace et la Grande Glissade.

Plus concrètement, le projet consiste à concevoir l'aménagement d'une suite de l'Hôtel de Glace à l'intérieur d'un cadre bâti, défini par la structure même des murs et de la toiture de l'Hôtel de Glace.

Ainsi, la suite à aménager a des dimensions fixes et une forme préétablie qui est immuable. L'exercice consiste donc à travailler à l'intérieur de ce volume et de créer avec les matériaux de base (la glace et la neige) un concept original qui permettra au client de vivre une expérience unique et de passer une nuitée mémorable à l'Hôtel de Glace. Puisque l'on vient à l'Hôtel de Glace pour y dormir, le concept doit tenir compte de cet aspect important en y intégrant d'abord un lit double. Autour de cet élément de base, la suite peut être complétée et agrémentée de multiples façons. Il est souhaité que la glace et la neige y soient très présentes dans le choix du parti. Dans un esprit de design intégré, les concepteurs devront tenir compte des besoins en espace, du mobilier et des accessoires.

Nouveauté 2015 : Thème imposé

Pour la première fois, par souci d'uniformité dans les suites thématiques réservées par nos clients nuitée, nous avons changé la formule. Les projets proposés par les participants devront être en lien avec le thème 2015 de l'Hôtel de Glace qui est :

L'espace-temps

Passé et futur formeront le cœur de l'expérience artistique de cette nouvelle édition 2015. Chaque projet devra proposer un "espace-temps" spécifique, une destination, un point d'arrivée dans un temps et un lieu, que vous aurez choisi. Emprunte du passé ou extrapolation du futur, les projets offriront une vision positive axée sur le plaisir et le bonheur d'explorer la période choisie. Votre but sera de créer un espace dynamique offrant à notre clientèle et visiteurs, l'aboutissement d'un saut dans le temps, une étape, une surprise, bref, une bulle dans le temps. Bien sûr, notre projet implique que nos invités vivent une expérience non seulement artistique, mais aussi de confort et d'agrément.

Critères d'évaluation

Tous les projets seront jugés selon les mêmes critères d'évaluation. Ces critères, à valeur égale, sont décrits ci-dessous :

Originalité

Le projet devra faire preuve d'originalité. L'utilisation de la neige et de la glace étant les éléments de base de tous les concepts proposés, il faudra exploiter ces matériaux sous tous les angles : force structurale, matérialité, texture, transparence, couleur, etc.

Concept et choix du parti proposé

Le projet devra présenter un concept fort, permettant au client de le reconnaître dès sa première visite et ainsi marquer sa mémoire. Le concept proposé par les étudiants devra susciter l'intérêt du visiteur et piquer sa



curiosité pour qu'il y soit attiré dès le premier coup d'œil. Enfin, il importe de rappeler que des éléments de mobilier, d'accessoires utilitaires divers font partie intégrante des suites de l'Hôtel de glace, il est donc souhaitable de les retrouver également dans les suites concours.

Faisabilité

Le projet déposé, construit et réalisé par les artisans de l'Hôtel de Glace, devra faire **preuve de réalisme**, afin de respecter les délais de fabrication, le budget proposé et les règles de sécurité connues des établissements publics.

Innovation

Étant entièrement redessiné d'année en année, l'Hôtel de Glace possède une expertise unique, à laquelle se joignent innovation et créativité. L'innovation à elle seule consiste à un critère d'évaluation dans l'analyse des propositions, car elle permet la nouveauté et le dépassement. Elle peut être de l'ordre matériel, fonctionnel, structurel, organisationnel ou expérimental.

Format de la présentation

Les documents devront être présentés sur une planche de format A-1, sur support rigide. L'information contenue sur la planche devra permettre de comprendre le concept. Pour ce faire la vue en plan, la coupe schématique et les élévations intérieures sont nécessaires à la compréhension et devront au moins faire partie des dessins présentés. De plus, des photos, perspectives, ou tout autre moyen d'expression graphique peuvent être utilisés. Également, la planche concept devra contenir un texte explicatif de \pm 15 lignes. Il doit présenter et décrire le concept, les matériaux, les formes, les couleurs et le type d'éclairage, démontrant le respect des critères de sélection. Enfin, on doit obligatoirement fournir la présentation complète du projet en format PDF afin de faciliter l'impression des documents au chantier. **N'oubliez pas d'y inscrire vos noms, coordonnées et école.**

Données techniques

Afin d'en connaître un peu plus sur les aspects techniques de la construction de l'Hôtel de Glace, un document technique est inclus aux documents informatiques fournis pour le concours.

Échéancier

Lancement du concours : le 21 octobre 2014.

Dépôt des candidatures : le 28 novembre 2014 à 16h00.

Les projets doivent être déposés à l'un des deux bureaux suivants:

Québec

Réception de l'École d'architecture de l'Université Laval
Local 3210
1, côte de la Fabrique
Québec (QC) G1R 3V6

Montréal

À déterminer



Dévoilement des projets retenus aux universités : le 8 décembre 2014.

Réalisation des travaux : du 10 décembre 2014 au 5 janvier 2015.

Soirée d'inauguration et remise des bourses : le 16 janvier 2015.

Programme d'avantages commandité par l'Hôtel de Glace Québec-Canada

- Services techniques et artistiques pour l'exécution des projets par l'Hôtel de Glace (design glace et neige).
- Affichage du nom des participants, de l'université et d'une brève description des projets à l'entrée de chaque suite (texte doit être fourni par les participants).
- Outre la glace et l'éclairage de base fournis par l'Hôtel de Glace, un budget de 500,00 \$ (taxes en sus) est alloué pour l'achat ou la location de matériels et/ou équipements supplémentaires pour la réalisation des concepts.
- Hôtel de glace se réserve le droit de modifier ou compléter le design en collaboration avec les équipes retenues pour des raisons sécuritaires, ou fonctionnelles.

Pour informations

Marie-Pier Daigle

418.623.2888 p.110

mpdaigle@hoteldeglace-canada.com

